

Escalade et référents EPI en milieu scolaire

OBJECTIF GENERAL

Apporter les compétences et les connaissances nécessaires à l'application de protocoles de sécurité liés à l'activité escalade et à la gestion d'un parc EPI.

COMPÉTENCES (travaillées de façon prioritaire)

Le stagiaire sera capable de :

- **Compétence 1** : Situer son action dans l'environnement réglementaire et normatif des EPI afin de pouvoir réaliser les différents niveaux de contrôle.
- **Compétence 2** : Connaître les différents matériels de sécurité (utilisation, entretien, stockage) afin de pouvoir les identifier, les marquer, les entretenir.
- **Compétence 3** : Avoir un suivi de son matériel.

CONTENUS

- Approche juridique.
- Définition et réglementation.
- Identification, marquage, contrôle et gestion des EPI.
- Elaboration d'un registre.
- Certification de référent EPI - Escalade scolaire.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

L'évaluation des compétences se fera pendant la formation durant les mises en situation

PUBLIC et PRÉREQUIS

Enseignants EPS du 2nd degré (*Collège et lycée*)
Pas de pré requis

NOMBRE DE STAGIAIRE

Minimum : 10
Maximum : 15

DURÉE

2 jours/ 12 heures
9h-12h / 13h-16h

FORMATEUR

M. Stéphane BERNIER

MODALITE PÉDAGOGIQUE

- Alternance d'apports théoriques et de mise en situation.
- Analyse de pratique.
- Évaluation en situation.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Fonds propres
300€/participants

♿ Tout candidat en situation de Handicap est invité à prendre contact avec l'UGSEL IDF